

Stratégie régionale relative aux ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Cas des espèces de faune continentale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)



Début 2016 en PACA, il n'existait aucune stratégie centrée sur la faune exotique envahissante à l'échelle de la région. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) se sont associés pour élaborer une stratégie régionale.



Comment élaborer une stratégie régionale relative à la faune exotique envahissante (continentale) ?

Afin de contribuer à la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes et de décliner ses objectifs et ses actions à l'échelle régionale, 4 étapes ont été suivies :

ÉTAPE 1 Créer une liste d'espèces exotiques envahissantes

Cette étape nécessite un consensus sur les définitions. Pour ce travail, une espèce exotique envahissante a été définie comme :

"Toute espèce animale (sauvage ou férale) non-indigène dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou non) sur un territoire menace, entre autres, les écosystèmes, les habitats ou les espèces avec des effets écologiques, socio-économiques et/ou sanitaires négatifs".

Une espèce est considérée comme exotique si elle répond à des référentiels de temps et d'espace. La date de référence est donc 1850 (période d'intensité des échanges internationaux) et l'aire géographique est la France (métropolitaine).

Toutes les espèces répondant à cette définition et ces référentiels ont ensuite été classées dans les catégories suivantes (Fig. 1) :

CATÉGORIE	DESCRIPTION DE LA CATÉGORIE DE L'ESPÈCE
I	Reproduction en région avérée
II	Reproduction en région suspectée
III	Reproduction en région inconnue ou non avérée
IV	De préoccupation suprarégionale
V	Présente dans les territoires limitrophes à la région

Fig. 1 : Catégories utilisées pour la création de la liste régionale des espèces animales exotiques envahissantes.

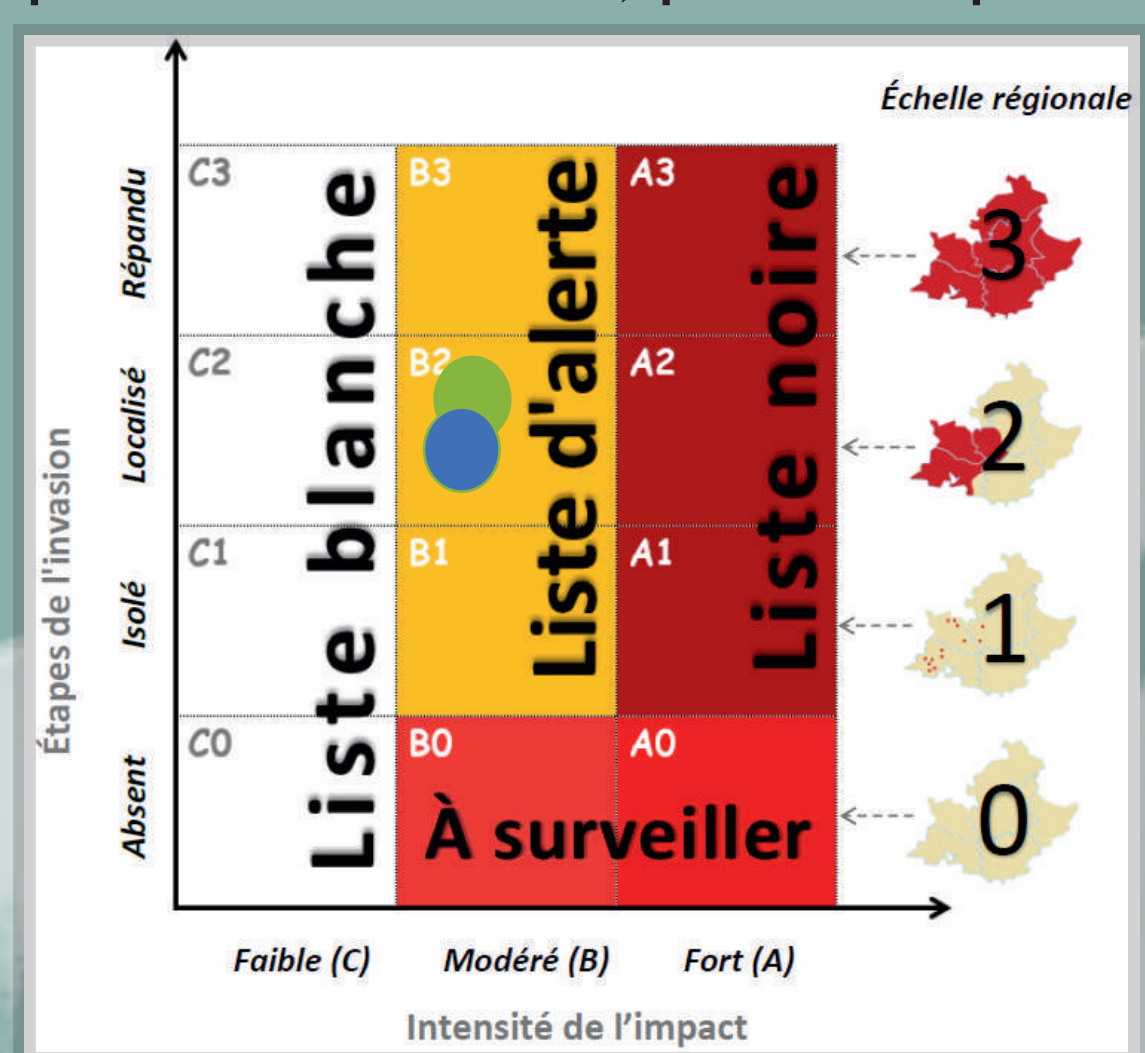
Toute espèce présente dans au moins une de ces 5 catégories fait partie de la liste régionale des espèces dont les risques d'impacts sont à évaluer.

ÉTAPE 2 Évaluer le risque de chaque espèce exotique envahissante

Potentiel de dispersion (ou d'invasion)				
3	3	3	3	3
Colonisation d'habitats naturels				
2	2	2	2	2
Impacts sur les espèces				
Prédation	Compétition	Maladies	Hybridation	
2	3	2	1	
Impacts sur l'environnement				
Cycle des nutriments	Altérations physiques	Successions écologiques	Réseaux trophiques	
1	1	1	2	
Impacts économiques (coûts de la lutte...)				
2	2	2	2	
Impacts sanitaires (maladies, parasites)				
2	2	2	2	
Impacts sur les activités humaines				
Agriculture	Forêt	Aquaculture	Industrie	
3	1	1	2	
Impacts sur le bien-être humain				
Patrimoine	Sécurité	Loisirs	Aménités	
1	2	2	3	



Évaluation des risques de la perruche à collier, par exemple.



Conséquences	Probabilités d'introduction de l'espèce en PACA		
	Peu probable	Possible	Probable
Inconnue			
Mineure			
Moyenne			
Majeure			
Significative			

Risque Haut

Ces 3 méthodes d'analyse des risques permettent de hiérarchiser les espèces en fonction des enjeux à prioriser en région.

Fig. 2 : Évaluation des risques d'impacts de la perruche à collier par les méthodes Invasive Species Environmental Impact Assessment (ISEIA) et Invasive Species Socioeconomic (and Sanitary) Impact Assessment (ISSIA).

ÉTAPE 3 Mettre en place un plan d'actions opérationnel en région

Actions du programme opérationnel sur la perruche à collier, par exemple.

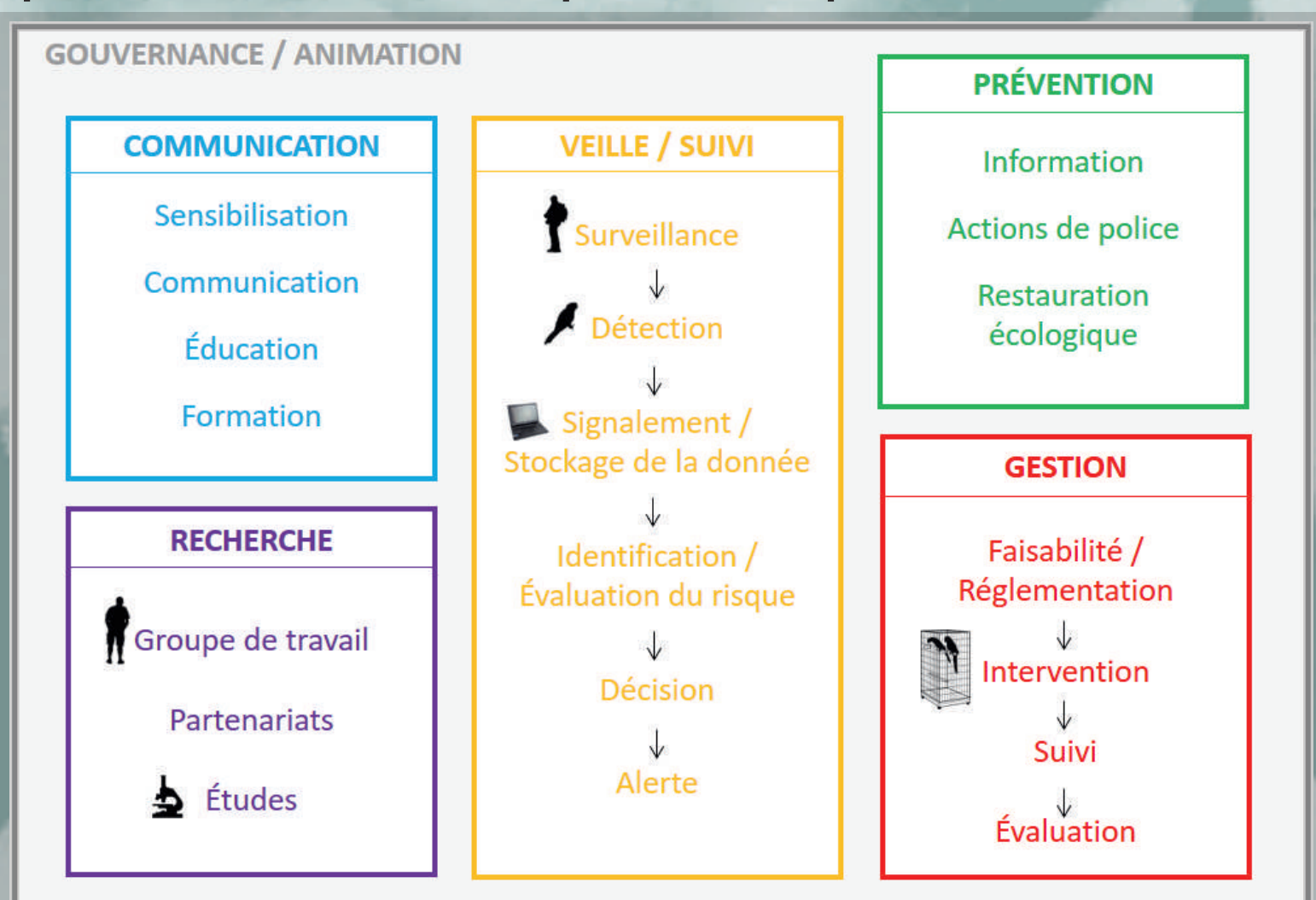


Fig. 4 : Description du Programme opérationnel de lutte contre la faune exotique envahissante continentale (POLFÈC).

Le Programme opérationnel de lutte contre la faune exotique envahissante continentale (nommé POLFÈC) constitue le plan d'actions réparti en 6 axes :

- Prévention (en vert, Fig. 4) ;
- Veille et suivi (en orange) ;
- Gestion (en rouge) ;
- Recherche appliquée (en violet) ;
- Communication (en bleu) ;
- Gouvernance et animation (en gris).

Le POLFÈC actuel comprend 6 axes stratégiques et 24 actions.

Le POLFÈC permet la mise en œuvre et la coordination des actions de lutte contre ces espèces en région.

Le POLFÈC est aussi un outil de détection précoce de nouvelles introductions favorisant les réactions rapides, pour une gestion efficace.

ÉTAPE 4 Développer une stratégie en coopération régionale

Une structure animatrice (Fig. 5) sera prochainement désignée par la DREAL PACA. Son rôle est la création d'un comité de pilotage (COPI), qui assurera ensuite la gouvernance et l'animation de la stratégie régionale en mettant en place et en coordonnant les actions du POLFÈC.

Un groupe de travail (GT) sera aussi créé. Son rôle est l'évaluation des risques et l'adaptation des actions du POLFÈC aux autres groupes faunistiques, en se basant sur le travail réalisé sur les oiseaux et les mammifères.

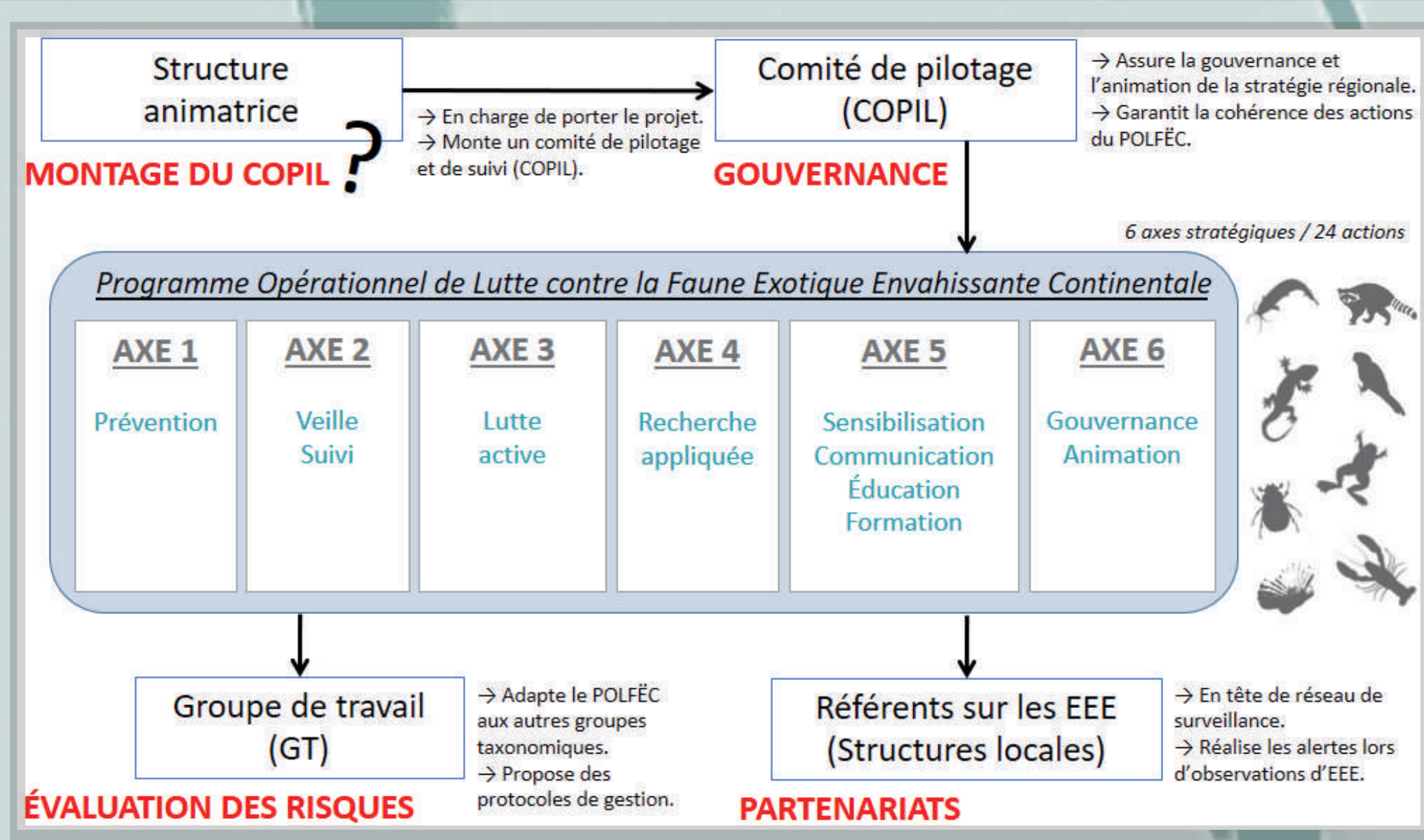


Fig. 5 : Vision de la future stratégie régionale relative à la faune exotique envahissante.



Classement des 33 espèces évaluées

RANG	ESPÈCE	SCORE ISEIA	RANG	ESPÈCE	SCORE ISSIA	RANG	ESPÈCE	SCORE ISIRA
1	Ragondin	A3	1	Ragondin	A3	1	Écureuil gris	E
2	Rat musqué	A2	2	Écureuil de Pallas	A2	2	Vison d'Amérique	E
3	Bernache du Canada	A1	3	Rat musqué	A2	3	Perdreux choukar	E
4	Cerf sika	A1	4	Bernache du Canada	A1	4	Tamias de Sibérie	E
5	Mouflon à manchettes	A1	5	Perruche à collier	B2	5	Érismature rousse	E
6	Ibis sacré	A1	6	Conure veuve	B1	6	Bernache du Canada	E
7	Perruche à collier	B2	7	Inséparable de Fischer	B1	7	Raton laveur	E
8	Écureuil de Pallas	B2	8	Inséparable masqué	B1	8	Chien viverrin	E
9	Cygne noir	B1	9	Perruche alexandre	B1	9	Rat musqué	H
10	Érismature rousse	B1	10	Raton laveur	B1	10	Écureuil de Finlayson	H
11	Perruche alexandre	B1	11	Cerf sika	B1	11	Conure veuve	H
12	Liéothrix jaune	B1	12	Mouflon à manchettes	B1	12	Écureuil de Pallas	H
13	Conure veuve	B1	13	Martin triste	A0	13	Cygne noir	H
14	Amazone à front bleu	B1	14	Amazone à front bleu	A0	14	Quette d'Égypte	H
15	Inséparable de Fischer	B1	15	Écureuil gris	A0	15	Rat musqué	H
16	Inséparable masqué	B1	16	Coati roux	A0	16	Perruche à collier	H
17	Raton laveur	B1	17	Lapin de Floride	A0	17	Lapin de Floride	H
18	Tamias de Sibérie	B1	18	Cornelle de l'Inde	B0	18	Perruche alexandre	H
19	Ouette d'Égypte	B1	19	Écureuil de Finlayson	B0	19	Inséparable de Fischer	H
20	Muntjac de Reeves	A0	20	Muntjac de Reeves	B0	20	Inséparable masqué	H
21	Écureuil gris	A0	21	Pette mangouste	B0	21	Amazone à front bleu	H
22	Chien viverrin	A0	22	Perdreux choukar	B0	22	Ibis sacré	H
23	Coati roux	A0	23	Amazone à front bleu	C1	23	Ragondin	H
24	Lapin de Floride	A0	24	Ouette d'Égypte	C1	24	Canard carolin	M
25	Pette mangouste	A0	25	Cygne noir	C1	25	Canard mandarin	M
26	Vison d'Amérique	B0	26	Tamias de Sibérie	C1	26	Liéothrix jaune	M
27	Martin triste	B0	27	Ibis sacré	C1	27	Cerf sika	M
28	Cornelle de l'Inde	B0	28	Liéothrix jaune	C1	28	Coati roux	M
29	Érismature rousse	B0	29	Érismature rousse	C1	29	Écureuil fauve	M
30	Écureuil de Finlayson	B0	30	Canard carolin	C1	30	Mouflon à manchettes	M
31	Perdreux choukar	B0	31	Canard mandarin	C1	31	Pette mangouste	M
32	Canard carolin	C1	32	Vison d'Amérique	C0	32	Cornelle de l'Inde	B
33	Canard mandarin	C1	33	Chien viverrin	C0	33	Muntjac de Reeves	B

3 analyses de risques ont été appliquées à l'ensemble des espèces d'oiseaux et de mammifères de la liste régionale, afin de hiérarchiser les espèces en fonction des enjeux et des priorités de gestion pour la région.

Ces méthodologies sont facilement adaptables à d'autres groupes taxonomiques (reptiles, amphibiens, poissons, crustacés, mollusques, hexapodes...) et transposables à d'autres régions en France.

Les résultats des 3 classements des 33 espèces d'oiseaux et de mammifères sont basés sur leurs :

- impacts environnementaux (méthode ISEIA, Fig. 2) ;
- impacts socioéconomiques et sanitaires (ISSIA, Fig. 2) ;
- risques d'introduction en région (ISIRA, Fig. 3).

Ces 3 classements restent un appui à la prise de décision et sont appelés à évoluer en fonction de l'état des connaissances sur le sujet.

Ils doivent être utilisés en fonction de l'angle de vue à adopter en consultation avec les acteurs locaux en science, politique et gestion de la biodiversité en région.

Répartition des espèces en PACA



MAMMIFÈRES		OISEAUX	
Lagomorphes	Ongulés	Oiseaux d'eau	Perroquets
Lapin de Floride	Cerf sika	Bernache du Canada	Conure veuve
Lièvre ibérique	Mouflon à manchettes	Canard carolin	Inséparable de Fischer
Chien viverrin	Écureuil de Pallas	Canard mandarin	Inséparable masqué
Raton laveur	Écureuil de Pallas	Cygne noir	Perruche à collier
Vison d'Amérique	Écureuil de Pallas	Érismature rousse	Perruche alexandre
Rongeurs aquatiques	Tamias de Sibérie	Flamant du Chili	Faisan vénéral
Ragondin	Ibis sacré	Ibis sacré	Liéothrix jaune
	Rat musqué	Ouette d'Égypte	

Plus d'informations sur : www.oncfs.gouv.fr

Résultats 2016 - oiseaux (17 espèces) et mammifères exotiques envahissants (16 espèces) évalués pour la région PACA